



# LE LAZARET : « CAMP DE “CONCENTRATION” ou de MIGRANTS à LA MARTINIQUE »

Le camp du Lazaret (Fonds photographique : Marcel MYSTILLE)

« Tandis qu'environ 5000 Martiniquais et Guadeloupéens embarquaient pour les Antilles britanniques voisines afin de rejoindre la cause du Général de GAULLE, un nombre comparable de réfugiés débarquait en rade de Fort-de-France, échappant ainsi aux griffes d'Hitler, de Mussolini et de Franco. André BRETON intitula *Martinique, charmeuse de serpents*, un ouvrage retraçant son passage aux Antilles. [...] Le charmeur de serpents constituant *a posteriori* une élégante allégorie pour les surréalistes eux-mêmes. Pourtant, le sujet de la Martinique à l'heure de Vichy aurait pu être incarné par l'autre image de serpent qu'est le nid de vipères. Car, pour la durée de leur séjour à la Martinique, les migrants durent s'adapter au mieux à une situation rendue délicate par des autorités aussi hostiles à leur endroit qu'un nid de vipères. »

Eric JENNINGS *Vichy les réfugiés et la filière martiniquaise*

## LE CAMP DU LAZARET

La quasi-totalité des étrangers et même certains citoyens français furent internés dans deux camps situés dans les faubourgs de Fort-de-France : Balata, sur les hauteurs surplombant la ville, et le Lazaret, une ancienne léproserie de l'autre côté de la baie de Fort-de-France, à la Pointe-du-Bout. Ce dernier lieu avait été utilisé pendant des décennies.



En 1863, il passa d'un centre de convalescence à un Lazaret à proprement parler. Avec le camp de Balata, le Lazaret, hâtivement transformé, servit en 1939 de centre d'internement pour les ressortissants étrangers ennemis : les Allemands en 1939, puis après la déclaration de guerre de MUSSOLINI à la France, le 10 juin 1940, les Italiens également, ensuite après l'avènement de Vichy, par un système de vases communicants. Allemands et Italiens sont relâchés pour faire place aux prisonniers antinazis et antifascistes en provenance de Marseille. L'on observe exactement la même tendance dans les camps d'internement de la zone non occupée de l'Hexagone.

Germaine KRULL employait la formule « *camp de concentration à la Martinique* » pour décrire le Lazaret. L'expression n'était pas le fruit du hasard. Victor SERGE avait décrit le PAUL-LEMERLE comme « *un camp de concentration flottant* ». S'il faut rappeler que le terme ne signifiait pas encore à l'époque un camp d'extermination, son usage servait incontestablement à rapprocher la politique répressive de Vichy de celle du troisième Reich.

KRULL se souvient d'une réunion au sommet avec l'officier commandant la gendarmerie de la Martinique, et le gouverneur Yves Marie NICOL en personne. Lorsqu'elle leur exposa ses doléances, le gouverneur répliqua sur un ton narquois : « *Cela vous permettra de faire des articles sur des camps de concentration à la Martinique.* » Cette répartie était sans doute censée relativiser les conditions de vie au Lazaret.



La queue pour la livraison d'eau au Lazaret

A l'évidence une guerre des mots entourait la situation du camp. Dans un document du 21 mars 1941, le vice-consul américain William BOSWELL notifiât le Département d'Etat américain d'une mise au point : « *Le camp du Lazaret n'est pas un camp de concentration, mais l'endroit le plus pratique pour loger les personnes en transit dont la présence n'est pas souhaitée à Fort-de-France.* »

#### Camp des MILLES 1939-1942 à Aix-en-Provence



Il n'empêche que, dans les esprits des réfugiés, bien des aspects de la vie en détention rappelaient le camp des Milles avant juillet 1942. Le camp de Milles était un camp d'internement et de déportation français ouvert en septembre 1939, dans une usine désaffectée, une tuilerie au hameau des Milles sur le territoire de la commune d'Aix-en-Provence.

Renée BARTH se souvient, elle aussi, avoir exposé avec Victor SERGE une plainte commune aux autorités. Tous deux menacèrent de révéler à l'opinion publique les conditions déplorables du Lazaret. Sous la menace, l'**amiral Georges ROBERT** en personne vint visiter les lieux « *dans son uniforme blanc resplendissant* ». BARTH suggéra qu'il inspecte la cuisine et les sanitaires de fortune. La visite de la plus haute autorité française des Antilles et de La Guyane ne paraît pas avoir changé grand-chose.

Quelques témoignages de réfugiés mentionnent les gardes martiniquais du Lazaret. Germaine KULL photographia l'un deux arrivant un sceau métallique à la main. KRULL ajoute que plusieurs familles de couleur habitaient au Lazaret, où elles élevaient porcs et poules et servaient de cuisiniers pour le camp. Elle les soupçonna d'ailleurs de travailler pour la police secrète. Quant à Victor SERGE, il discuta de l'évolution de la guerre avec l'un des gardes martiniquais. Selon le révolutionnaire belge, le garde déclara sommairement qu'il refuserait de combattre les Américains si ces derniers devaient débarquer en Martinique.



Un garde au camp du Lazaret

Victor SERGE en revint ensuite à des stéréotypes euro-centriques qualifiant les gardes « *de grands enfants athlétiques* ». [...] SERGE démontrait ainsi que survivre aux persécutions nazies ne conférait aucune immunité au préjugé de couleur. D'autres réfugiés, à commencer par André BRETON, Jacqueline LAMBDA, Anna SEGHERS, Wilfredo LAM et Helena BENITEZ, se montrèrent pourtant bien plus ouverts à la société martiniquaise, nouant au cours de leur séjour des contacts durables.

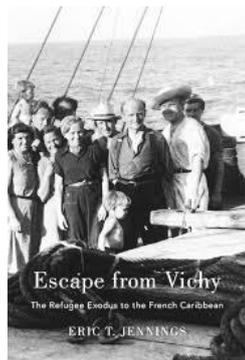
### **--Les gardes du camp du Lazaret sensibles à la cause alliée. L'évasion ratée...**

Il est notable que les gardes du Lazaret aient montré leur sympathie pour la cause alliée et pour les démocraties. Cela peut en partie expliquer le laxisme relatif du dispositif sécuritaire du camp. Le 12 mai 1941, vingt-trois réfugiés du Lazaret s'évadèrent. [...] Ils sollicitèrent l'aide d'un certain Gabriel FLAMBEAU, propriétaire de la vedette *Florida*. Ce dernier leur demanda cinq francs chacun pour les faire passer à Sainte-Lucie. Le bateau était toutefois en piteux état et sans doute pas équipé pour emporter autant de passagers.

[...] Il chavira, près des Trois-Ilets. La sentinelle de la Pointe-du-Bout entendit les cris et alerta la direction du camp. [...] Une mission de secours parvient à récupérer tous les migrants. [...] Il faut noter que Gabriel FLAMBEAU ne semble pas avoir été arrêté. Le rapport relatif à l'épisode n'évoque pas non plus de sanction des rescapés. Ils retournèrent selon toute vraisemblance au Lazaret.

### **CONCLUSION :**

#### **LA MARTINIQUE, " TERRE D'ACCUEIL" : La filière martiniquaise**



La Martinique du régime de Vichy, en tant que vieille colonie française, se révèle en effet plus facile d'accès que les nations indépendantes de l'hémisphère occidental, peu enclines à admettre des migrants jugés suspects ou tout simplement indésirables.

Consécutivement à la défaite catastrophique de juin 1940, le régime collaborationniste de Vichy tente dans un premier temps de faciliter l'émigration de ces réfugiés. Toutefois, à la suite de la fermeture successive de terres-refuges potentielles. Vichy finit par resserrer l'étau sur les camps de la zone sud. En août 1942, ils deviennent les antichambres d'Auschwitz. Entre 1940 et 1942, pourtant, la Croix-Rouge et d'autres organisations humanitaires avaient fait leur possible pour en extraire un maximum de réfugiés.

#### **L'Exil, la traversée des proscrits de Marseille à Fort-de-France**

Dans un document de 1941, l'organisation genevoise s'appuie sur les données fournies par Pierre-Charles TOUREILLE : « actuellement, sur les 360 000 personnes étrangères (déclarées indésirables), 7 000 sont parties à destination des Amériques sur les bateaux *Winnipeg*, *Wyoming*, *Mont-Viso* et *Alsina*. » Ces navires et de nombreux autres comme le *Capitaine Paul-Lemerle*, le *Carimaré* et l'*Ipanema*, ont enfin quitté Marseille pour Fort-de-France, remplis à craquer de migrants cherchant à gagner la sécurité du Nouveau monde. Ils étaient partis *in extremis*.



**Eric JENNINGS** LES BATEAUX DE L'ESPOIR *Vichy, les réfugiés et la filière martiniquaise*

CRNS Editions septembre 2020